

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP. : 3 mois, 6 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS: A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.

PARIS: HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne)

Reclams

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à VILLENEUVE-SUR-LOT	Départs de VILLENEUVE-SUR-LOT	Arrivées à AGEN	Départs de AGEN	Arrivées à PÉRIGUEUX	Départs de PÉRIGUEUX	Arrivées à BORDEAUX	Départs de BORDEAUX	Arrivées à PARIS	Départs de PARIS
1 h. 16 m. matin.	5 h. 5 m. matin.	8 h. 49 m. matin.	10 h. 42 m. matin.	8 h. 23 m. matin.	10 h. 40 m. matin.	4 h. 27 m. soir.	1 h. 40 m. soir.	4 h. 33 m. soir.	11 h. 22 m. soir.	9 h. 33 m. matin.	2 h. 48 m. soir.
5 h. 10 m. soir.	9 h. 10 m. soir.	2 h. 51 m. soir.	3 h. 56 m. soir.	4 h. 22 m. soir.	5 h. 51 m. soir.	10 h. 33 m. soir.	11 h. 22 m. soir.	10 h. 33 m. soir.	11 h. 22 m. soir.	2 h. 48 m. soir.	4 h. 33 m. soir.
10 h. 10 m. soir.	5 h. 40 m. soir.	7 h. 31 m. soir.	8 h. 46 m. soir.	9 h. 28 m. soir.	10 h. 55 m. soir.						

### Train de marchandises régulier :

(Départ de Cahors — 5 h. 45 m. matin)  
(Arrivée à Cahors — 7 h. 56 m. soir)

### Train de voyageurs :

(Arrivée à Cahors — 9 h. 33 m. matin)

### ELECTIONS SENATORIALES

DU 5 JANVIER 1879

### DÉPARTEMENT DU LOT

Candidats républicains conservateurs :

**M. ROQUES,**  
Ancien notaire, Président du Conseil général

**M. L. DELORD,**  
Ex-juge au Tribunal civil de Cahors,  
Juge de paix à Lyon.

Cahors, 21 Décembre.

### LES MENACES CONTRE LA RELIGION

Nous avons été informés de différents points du département que certaines personnes ne manquent aucune occasion d'affirmer que la Religion court les plus sérieux dangers, que le Gouvernement ne révoque que persécutions contre ses ministres, amoindrissement ou suppression de son budget et le retour aux plus mauvais jours de son histoire.

Il nous répugne de croire, comme nous l'écrivait beaucoup de nos correspondants, que les colporteurs de ces sinistres prédictions agissent uniquement dans un but électoral et politique, et nous aimons mieux admettre que les préoccupations dont ils se font les propagateurs, sont sincères et existent bien réellement dans leur esprit.

Chacun connaît la netteté de nos convictions religieuses et l'importance que nous attachons à ce que le culte soit toujours entouré de considération et de respect. Plus que personne nous nous serions donc émus des bruits mis en avant, s'ils avaient eu le moindre fondement, mais nous sommes heureux de constater que jamais la Religion n'a été plus sincèrement honorée que par le gouvernement républicain, et jamais, à Cahors, par exemple, ses manifestations extérieures n'ont été entourées de plus de déférence par nos autorités civiles et militaires qu'aux dernières processions de la Fête-Dieu.

Quant aux questions financières, puisqu'on persiste à les mettre en avant, nous avons dû nous livrer à des recherches comparatives, et nous en plaçons le résultat scrupuleux et absolument exact sous les yeux de nos lecteurs, en mettant en regard ce qui a été alloué, dans notre département, pour frais du culte catholique, pendant l'année qui s'est écoulée depuis l'avènement du ministère républicain, — 14 décembre 1877, jusqu'au 15 décembre 1878, — avec les dépenses correspondantes de l'année 1867, la plus

LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT
8 h. 49 m. matin.	10 h. 42 m. matin.
2 h. 51 m. soir.	3 h. 56 m. soir.
7 h. 31 m. soir.	8 h. 46 m. soir.

1877	1867	
Traitement des ministres du culte catholique	528,196	522,302
Bourses des séminaires	8,000	10,380
Secours à des ecclésiastiques.	9,550	3,950
Service intérieur des édifices diocésains	9,485	272
Entretien des édifices diocésains	7,084	14,328
Grosses réparations de la Cathédrale de Cahors	44,602	10,306
Secours aux églises et presbytères :		
Églises	.....	.....
Presbytères	.....	70,300
Mobilier d'Église	.....	10,500
Totant sur le budget de l'État	.....	678,117
Subventions des communes pour traitement des vicaires et supplément de traitement des desservants	.....	50,496
Ensemble	.....	728,613
Différence en faveur de 1877.	.....	107,851 fr.

A ce chiffre de 107,851 francs nous devons ajouter une première somme de 100,000 francs dès à présent attribuée pour la reconstruction de notre grand séminaire diocésain, et nous demanderons aux hommes de bonne foi de tous les partis si un gouvernement, qui dote si largement tous les services du culte catholique peut être accusé de vouloir persécuter la Religion ; si un ministère qui, d'un seul coup, accorde un si large crédit pour l'agrandissement de notre premier établissement ecclésiastique, celui où se forment tous nos jeunes prêtres, peut encourir le reproche de vouloir persécuter, supprimer le Clergé.

Que les gens auxquels on a pu parvenir à inspirer des craintes sincères se rassurent donc, et que ceux qui font œuvre de parti cessent leurs allégations sans fondements, car il n'y a rien de probant comme des chiffres, et nous ne craignons pas que les nôtres soient reconnus inexacts.

Nos candidats, MM. Roques et Delord, partagent notre manière de voir à ce sujet, et tous leurs efforts tendront certainement à seconder le Gouvernement dans cette voie généreuse et libérale.

### SENAT

Séance du 17 décembre.

La séance du Sénat, sous la présidence de M. d'Audiffret-Pasquier, est ouverte à deux heures un quart.

Après l'adoption du procès-verbal sept projets de loi d'intérêt local sont adoptés sans discussion.

Le budget de l'instruction publique est repris.

**M. de Montgolfier** demande au ministre les motifs de la mise en disponibilité de M. Darest, recteur à Lyon. L'orateur fait l'historique de l'affaire ; il lit la lettre de M. Darest, déjà publiée. M. de Montgolfier tire de la lecture de cette lettre les conclusions suivantes :

- 1° La manifestation des étudiants était prévue.
- 2° La manifestation aurait été plus grave à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Faculté ;
- 3° La manifestation ne fut pas réprimée par l'autorité civile.

L'orateur ajoute que la mise en disponibilité de M. Darest a vivement ému la ville de Lyon (Cris à gauche : Vos amis et non Lyon.)

**M. Pelletan** dit que la ville de Lyon est représentée par les sénateurs et les députés qui ont demandé la révocation de M. Darest.

**M. de Montgolfier** insiste sur la gravité des faits ; il espère que le ministre saisira cette occasion pour réparer le mal causé.

**M. Bardoux** dit qu'il s'agit d'un simple fait administratif ; il proteste contre l'assertion de M. de Montgolfier, que la main du ministre a été forcée. Il cite un rapport remontant à quatre ans devant lequel le maintien de M. Darest à Lyon était difficile. Ce rapport est du préfet de Lyon ; il est le point de départ de la mesure prise. Il était déjà question du changement de M. Darest quand a surgi l'incident. A ce moment le préfet de Lyon insista sur la nécessité d'une rentrée solennelle des Facultés. Le ministre écrivit en ce sens à M. Darest, en lui ordonnant de donner toute la solennité possible à la rentrée de la Faculté. Sur ces entrefaites, M. de Marcère reçut du préfet de Lyon un rapport que M. Bardoux communiqua à M. Darest, mandé à Paris, en présence des explications de M. Darest, M. Bardoux déclara à M. Darest qu'il lui paraissait impossible de le maintenir. La mise en disponibilité de M. Darest fut proposée au conseil des ministres, qui la ratifia. La mesure a été prise avant les événements de Lyon. Elle était de droit ; le ministre en a usé, et si M. Darest était présent, il ne contredirait pas ces paroles.

**M. Lucien Brun** réplique. Il demande pour quoi M. Darest a été mis en disponibilité. Il revient sur les faits de la manifestation et blâme l'attitude des doyens des Facultés de droit et de médecine de Lyon. Il estime que le véritable et unique motif de la mise en disponibilité de M. Darest est celui-ci : On a sacrifié le recteur au préfet. Pourquoi a-t-on sacrifié M. Darest au préfet ? Parce que dans ses rapports avec l'Université catholique il a fait preuve d'impartialité. On a reproché à M. Darest d'avoir assisté à la réouverture des cours de la Faculté catholique ; l'orateur n'aurait pas compris, qu'il n'y assistât pas, (Rumeurs à gauche.) Il constate cependant que M. Darest n'y a pas assisté. (Rires à droite.) M. Lucien Brun voit dans les faits de Lyon certaine corrélation avec les faits de Marseille, il y voit des symptômes graves de révolte contre l'autorité. S'adressant au ministre, il dit qu'il subit l'influence du gouvernement d'à côté. (Protestations à gauche.)

**M. Bardoux** proteste contre les paroles de M. Lucien Brun. C'est une accusation générale contre le ministère. Il ajoute que le gouvernement fait tous ses efforts pour répandre en France l'éducation et la liberté. (Bravos à gauche.) « Puisse, dit-il, le temps être plus juste que vous et revenons sur les incidents de Lyon. »

Le ministre blâme les manifestations ; il proteste contre les paroles de M. Lucien Brun disant que le préfet s'était vanté de débarrasser Lyon de M. Darest, parce que M. Darest est catholique ; il dit que le préfet n'a jamais pu prononcer de pareilles paroles. M. Bardoux proteste du respect de l'Université pour les croyances religieuses ; il ajoute : « Nous tiendrons toujours la main à ce que les croyances religieuses soient respectées. » En terminant, il justifie de nouveau la mesure prise contre M. Darest, qui, du reste, l'accepta comme nécessaire.

**M. Lucien Brun** réplique pour expliquer sa pensée. L'incident est clos.

La discussion continue sur le budget du ministère de l'instruction publique. Le budget est adopté.

La discussion s'ouvre sur le budget du ministère des beaux-arts.

Les chapitres 38 à 47 sont adoptés. Sur le chapitre 48 relatif aux musées nationaux, M. Lambert Sainte-Croix présente des observations sur la faiblesse du crédit affecté à ce chapitre.

Le budget des beaux-arts est adopté. La discussion s'ouvre sur le budget des cultes.

**M. de Belcastel** développe un amendement tendant à rétablir le crédit de 200,000 francs, rayé par les députés et relatif au traitement des desservants.

**M. Varroy** établit l'impossibilité de rétablir le crédit.

**M. Bardoux** regrette que le crédit n'ait pas été maintenu, mais il prend l'engagement de le défendre l'année prochaine.

**M. le comte Rampon** déclare, au nom de ses amis du centre gauche, qu'ils étaient décidés à voter l'amendement de M. de Belcastel, mais qu'en présence des paroles si sages du ministre et de l'engagement pris pour l'année prochaine, ils y renoncent. Il fait un éloge chaleureux du clergé qui est très applaudi à droite et même à gauche.

Après quelques observations de M. le général Chabaud-Latour, en faveur des pasteurs protestants l'amendement de M. de Belcastel est mis aux voix. Une demande de scrutin est déposée. Le Sénat vote.

L'amendement de M. de Belcastel est adopté par 159 voix contre 112, sur 271 votants.

Le Sénat a adopté, par 153 voix contre 81, un amendement augmentant le crédit en faveur des pasteurs protestants.

Le budget des cultes est adopté. On passe à la discussion du budget de l'agriculture et du commerce.

**M. Teisserenc de Bort**, répondant à MM. de Larey et Tamisier, au sujet des ravages causés par le phylloxera, dit que le gouvernement met à la disposition des départements ravagés autant de fonds que possible, afin de favoriser les travaux d'études des commissions.

**M. Testelin** demande l'expropriation des deux Compagnies qui exploitent les eaux de la Bourboule, comme abusant de l'exploitation.

Le ministre répond que la source de la Bourboule n'étant pas déclarée d'utilité publique, le ministre n'a pas le droit de faire ce que demande M. Testelin.

Le budget de l'agriculture et du commerce est adopté.

Cris : A demain !

**M. le président** fait observer que le rétablissement des crédits supprimés par les députés va nécessiter la réunion de la Chambre, qui ne pourra pas s'ouvrir avant lundi. Le Sénat serait ainsi obligé de se réunir après la Noël ; il est donc urgent de terminer promptement la discussion du budget.

Le budget des travaux publics est adopté sans discussion. La séance est levée.

Séance du 18 décembre 1878.

Le Sénat adopte les chapitres du budget des dépenses relatifs aux frais de régie et de perception des impôts.

**M. Caillaux** demande la suppression de l'article 4 de la loi des finances touchant le budget de report.

M. Caillaux explique que la disposition de cet article empêche de connaître clairement les ressources budgétaires.

**M. Varroy** combat les arguments de M. Caillaux, et soutient que la faculté des reports est indispensable. Les reports ne créent aucune difficulté, car le contrôle reste entier dans la discussion du budget.

Après les observations de M. de Freycinet et de M. Léon Say, l'amendement Caillaux est repoussé.

L'article 4 est adopté.

**M. Delsol** combat l'article 11 donnant au conseil d'Etat le droit d'ouvrir par décret des crédits supplémentaires pendant la prorogation.

Le Sénat adopte l'ensemble du budget des dépenses à l'unanimité, sur 254 votants.

CHRONIQUE LOCALE

Chemins de fer de Cahors à ou près Capdenac ou Figeac.

La lettre suivante a été adressée à M. le préfet du Lot :

Versailles, le 19 décembre 1878.

Monsieur le Préfet, en appelant mon attention sur la situation du Chemin de fer de Cahors à ou près Capdenac ou Figeac, vous m'avez fait connaître que les populations intéressées s'étaient émues de voir que cette ligne n'était pas comprise dans le projet de loi présenté récemment à la Chambre des Députés, et portant déclaration d'utilité publique de divers Chemins de fer classés par l'article 2 de la loi du 31 septembre 1875.

J'ai l'honneur de vous faire remarquer que le projet de loi précité, a été déposé le 15 novembre dernier, et qu'à cette époque l'instruction qui doit précéder la déclaration d'utilité publique, de la ligne de Cahors à ou près Capdenac ou Figeac, était loin d'être complète et que le dossier d'enquête était encore entre mes mains.

L'affaire vient d'être examinée par M. l'Inspecteur Général Scherer ; elle est soumise actuellement au Conseil général des Ponts-et-Chaussées, et c'est seulement après que cette assemblée aura donné son avis qu'il y aura lieu de préparer le projet de loi à soumettre au parlement.

Vous pouvez d'ailleurs, Monsieur le Préfet, donner aux représentants des cantons intéressés l'assurance que mon administration ne négligera rien pour que les diverses formalités qui restent à remplir, avant la déclaration d'utilité publique, soient accomplies dans un délai aussi rapproché que possible.

Recevez, etc. Le Ministre des Travaux Publics. Pour le Ministre, et par autorisation, Le Conseiller d'Etat, Directeur Général de Chemins de fer. BEUVERGER.

La note suivante a été communiquée aux journaux de Paris :

Plusieurs journaux ont prétendu que le conseil de préfecture du Lot aurait été saisi de 48 protestations contre les élections des délégués sénatoriaux.

La vérité est qu'il n'a eu à statuer que sur 13 protestations.

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, qu'un crime épouvantable a été commis à Saint-Chamand, dans la nuit du 16 au 17 décembre. Une femme a assassiné son mari, en lui portant deux coups de couteau dans la poitrine.

Nous donnerons les détails aussitôt qu'ils nous seront parvenus.

AVIS

Un concours, pour la nomination à un emploi de professeur d'Agriculture dans le département de la Nièvre, aura lieu à Nevers, à l'Hôtel de la préfecture, le 10 février prochain.

Le programme de ce concours est déposé à la Préfecture de Cahors (1<sup>re</sup> Division) où il en sera donné communication aux personnes qui désireraient en prendre connaissance.

Un concours, pour la nomination à un emploi de professeur d'agriculture à l'Ecole normale primaire d'Agén, aura lieu, à Agén, dans le courant du mois de Février 1879.

Le programme de ce concours est déposé à la Préfecture de Cahors (1<sup>re</sup> Division), où il en sera donné communication à toutes les personnes qui désireraient en prendre connaissance.

FUNÉRAILLES

du général de Salignac-Fénelon.

L'émotion profonde causée par la mort soudaine de M. le général vicomte de Salignac-Fénelon se lisait, hier matin, sur le visage de milliers de spectateurs qui se pressaient sur le parcours du convoi funèbre.

Chacun sentait que cette perte n'est pas seulement une épreuve cruelle pour une famille universellement respectée, mais un deuil pour l'armée et pour la France.

Les obsèques ont eu lieu avec toute la pompe due à la mémoire d'un officier général également distingué par l'élevation de son grade et par l'éclat de ses belles et nombreuses qua-

A dix heures précises le cortège quittait le grand quartier général.

Voici l'ordre : Un peloton de gendarmerie à cheval, commandé par un capitaine.

Le dépôt du 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pieds ;

Trois bataillons du 59<sup>e</sup> et du 143<sup>e</sup> régiments de ligne, tambours et musiques en tête ;

Un détachement de soldats de l'intendance ;

Un détachement de gendarmerie à pied commandé par un adjudant ;

Les Sociétés chorales Clémence-Isaure et Sainte-Cécile, bannières en deuil ;

Une délégation des hôpitaux de Toulouse ;

L'orphelinat de l'Immaculée Conception ; les Pelites-Sœurs des Pauvres, les Jeunes-Aveugles et des délégations de divers établissements charitables, qui garderont longtemps la mémoire du général de Salignac, l'un de leurs plus généreux bienfaiteurs ;

Une nombreuse députation d'ouvriers des Cercles catholiques de Toulouse.

Le clergé précédait immédiatement le char funèbre. M. Castillon, archevêque de la métropole, officiait assisté de ses vicaires en chape noire.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Roux, intendant du corps d'armée ; M. le général d'artillerie de Narp ; M. le général Sarven de Lanclause, commandant à Montauban, et M. de Palikao, général commandant la subdivision d'Auch.

Le char funèbre était traîné par quatre chevaux richement caparotonnés argent et noir.

Sur le cercueil le costume du général, et de nombreuses couronnes.

Un valet de pied portait sur un coussin de velours les ordres et les décorations du défunt, parmi lesquelles les insignes de grand-officier de la Légion d'honneur et de commandeur de Pie IX.

Le cheval de bataille, tenu en main, suivait immédiatement le corbillard.

Le deuil était conduit par les deux fils et par les deux frères du regretté défunt, précédés des généraux de division et de brigade du corps d'armée, parmi lesquels M. le général Mangin, commandant à Cahors, commandant par intérim le corps d'armée.

M. le général Dufaure du Bressol commandait les troupes sous les armes.

Dans le cortège on remarquait le premier président de Saint-Gresse, le préfet, le maire, une délégation de la cour en robe rouge, le tribunal, le conseil de préfecture, un grand nombre de hauts fonctionnaires des divers corps de l'Etat, des professeurs de toutes les Facultés de la ville.

Divers détachements d'artillerie (y compris deux batteries montées et un peloton de dragons, fermaient la marche.

La façade de l'église Saint-Etienne était paroisée de deuil. La nef tendue de noir, noiselaient de lumières.

Mgr l'archevêque, assisté de R. P. Caussette et de deux chanoines, avait pris place à son trône violet.

Pendant l'office funèbre, la musique de l'Ecole d'artillerie a exécuté la Marche funèbre de Mendelssohn.

Après l'absoute,Mgr l'archevêque a prononcé quelques paroles émues, rappelant les vertus du défunt, les regrets inspirés par sa mort, et les gloires d'un nom cher à la France et à l'Eglise.

Une foule immense stationnait sur le parcours de l'église à la gare.

Le cercueil du général a été déposé à la gare, dans une chapelle ardente. Le général Mangin a prononcé, au nom du corps d'armée, quelques mots d'adieu qui ont vivement impressionné l'assistance.

Le général Mangin est fait l'interprète de la population toulousaine à l'égard de M<sup>me</sup> la vicomtesse de Salignac-Fénelon, et celui de l'armée vis-à-vis des frères et des fils du général.

Cette allocution, contenant l'éloquence mâle d'un soldat et les regrets sincères et touchants d'un compagnon d'armes. Sur la tombe aujourd'hui fermée du général de Salignac-Fénelon, nous offrons de

nouveau à M<sup>me</sup> de Salignac-Fénelon l'expression de notre vive et profonde sympathie (Cazette du Languedoc.)

Un fonctionnaire supérieur du ministère des finances a été envoyé à Bordeaux pour suivre de plus près l'affaire de M. Delbecq, directeur de la fabrication à l'hôtel des monnaies de cette ville.

L'enquête qui a eu lieu a démontré que le déficit dépassait un million.

Il provient de la modification du titre des lingots d'argent déposés à la Monnaie de Bordeaux.

Ces lingots contenant un dixième d'alliage était fondus et, pendant l'opération, on y introduisait une plus grande quantité de cuivre.

Par ce moyen on pouvait, tout en faisant disparaître une partie du métal précieux, conserver des lingots présentant de même poids que ceux qui avaient été donnés en dépôt.

La principale victime de cet acte de concussion est la maison Rothschild frères.

Théâtre de Cahors

Spectacle du dimanche 22 décembre 1878. La belle Gabrielle. Drame historique, en cinq actes, par Auguste Maquet.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 14 au 21 décembre. Naissances : Girma, Antoine, à Prayné ; Barrières, Pierre, à St-Cirice ; Bouyssou, Léon, rue Bandus ; Calvet, Lucie, Cul-de-sac Rossignol ; Delpech, Marie, rue Malique ; Lefevre, Adèle, rue du Château ; Fourès, Célestine, au Port-Bailhier ; Cros, Edouard, rue Nationale.

Mariages.

Bellefaye, Antoine, et Coiffé Louise ; Deltheil, Guillaume, 62 ans, à St-Georges ; Arnaudet, Pierre, 60 ans, rue des Elus ; Loujou, Marie, 32 ans, à St-Georges ; Mérignat, François 63 ans, aux Junies.

DERNIERES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot.)

Paris, 20 décembre, soir.

La réunion plénière des gauches du sénat a entendu la lecture du manifeste aux électeurs sénatoriaux. Elle a approuvé complètement ce manifeste, qui sera communiqué samedi aux bureaux de la gauche de la chambre et sera publié dimanche.

Ce manifeste rappelle les heureux résultats de la politique d'apaisement inaugurée le 14 décembre 1877 ; le succès de l'Exposition et la rentrée de la France dans le concert des puissances. Il dit aux électeurs qu'ils auront à choisir entre cette politique franche et constitutionnelle et une politique ténébreuse qui conduirait le pays à la révolution. Le manifeste ne doute pas que le scrutin du 5 janvier ne confirme le scrutin du 14 octobre 1877.

Paris, 20 décembre, soir.

Une dépêche affichée dans les couloirs du sénat par les soins de l'agence Havas, annonce que, par suite d'un abordage avec le steamer anglais Fuladine, un vapeur de la compagnie Frayssinet de Marseille, appelé le Bizantin, a coulé la nuit dernière devant Gallipoli. Le docteur, un lieutenant, le premier mécanicien et onze hommes de l'équipage ont seuls été sauvés. Toutes les autres personnes qui se trouvaient à bord du Bizantin, parmi lesquelles 150 passagers, ont été noyées.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Cours du 21 Décembre, and 3 p. % amortissable. Values include 76.30, 79.065, 107.40, 112.75.

Table with 3 columns: VALEURS DIVERSES au comptant, CLOTURE du 20 décembre, CLOTURE précédente. Lists various bank and stock values.

BIBLIOGRAPHIE

LES LIVRES D'ETRENNES

Nous voici de nouveau à la veille de cette époque des étrennes, attendu non sans une certaine terreur par ceux qui ont à en donner, et avec une vive impatience par ceux qui ont à en recevoir. Cette année, d'ailleurs, moins que jamais, la matière manquera au choix des uns et des autres. La librairie, par exemple, a multiplié ses merveilles en tous genres. Rien que la maison Hachette, dont nous avons le catalogue sous les yeux, voici réunies aujourd'hui dans un ensemble splendide, toutes ces magnifiques publications nouvelles, dont les spécimens ont figuré à l'Exposition universelle, et ont contribué à mériter aux éditeurs ces récompenses exceptionnelles que le jury international accorde aux industries hors de pair et dont la supériorité est incontestée.

C'est d'abord le Roland furieux, de l'Arioste (1 vol. in-folio, 150 fr.) interprété par Gustave Doré, après les Fables de Lafontaine, après le Don Quichotte, de Cervantes, après la Divine Comédie, de Dante. Jamais Gustave Doré n'a montré une plus merveilleuse souplesse d'esprit et de génie ; jamais non plus sa pensée n'a été saisie et transmise avec une précision plus délicate. Reproduits par le procédé héliographique, un grand nombre des illustrations de Roland furieux sont, pour ainsi dire, autant d'autographes de l'artiste incomparable.

Comme pour faire voir que la grâce la plus charmante peut s'allier sous un même pinceau à la grandeur magistrale, le peintre des Saints Eustache, Bida, a illustré de ses eaux-fortes les touchantes Aventures d'Aladin et de Nicolette (1 vol. petit in-4, sur papier ordinaire, 20 fr. ; 100 fr. sur papier du Japon, qu'il a traduits lui-même du vieux français du douzième siècle. Un rare bijou pour les amateurs !

Dans la collection qui comprend la Rome de Francis Wey, la Promenade autour du monde, du baron de Hübnér, les Bords de l'Adriatique et le Montenegro, de Ch. Yriarte, etc., Jules Gourdaul avait publié l'année dernière, un beau volume sur l'Italie. Il y ajoute, cette année, la première partie d'un ouvrage sur la Suisse (1 vol. grand in-4, broché, 50 fr.), qui contiendra des études et des voyages à travers les vingt-deux cantons, sur lesquels il a déjà parcouru ceux de Genève, de Val d'Aoste, de Valais, de Val de Saaz, de Lucerne, de Zoug, de Schwytz et d'Uri, recueilli, avec cette vivacité spirituelle qui est comme le cachet de son talent, ici l'impression d'un paysage, là un trait de mœurs original, une légende ou un souvenir historique, le tout luxueusement illustré de 450 magnifiques gravures sur bois.

Nous n'avons qu'à mentionner la dix-neuvième année du Tour du Monde (chaque année in-8, broché, 25 francs) pour rappeler à l'esprit la plus belle collection de récits de voyages qui existe aujourd'hui dans le monde entier, aussi bien à sa place dans la bibliothèque d'un savant que sur la table de la famille, marquant, en quelque sorte d'année en année, les progrès accomplis par la science contemporaine dans la connaissance du globe, et ceux aussi, non moins admirables peut-être, que fait chaque jour chez nous l'art de représenter par le dessin et la gravure les types, les monuments, les scènes de l'homme et de la nature.

Il n'est guère besoin d'insister non plus sur le mérite d'une nouvelle publication dont la renommée est faite et bien faite, la Nouvelle Géographie universelle, d'Elisée Reclus (chaque vol. grand in-8, broché, 30 francs). L'éminent géographe a achevé cette année son quatrième volume, disons son quatrième chef-d'œuvre, consacré aux contrées du nord-ouest de l'Europe septentrionale : Belgique, Hollande, les britanniques, et qui fait dignement suite à l'Europe méridionale, à la France, à l'Europe centrale, ainsi qu'aux descriptions générales de la Terre, à tout ce vaste ensemble d'études où l'auteur a mis comme la marque de sa puissante originalité.

Dans deux beaux volumes (in-8, raisin, brochés, 20 fr.), dont le titre est La traversée du monde mystérieux, est si bien justifié, les lecteurs du Tour du Monde retrouveront, développé et complété, le récit de ces voyages, aussi dramatiques que féconds en résultats, du célèbre explorateur Stanley aux sources du Nil, aux abords des grands lacs de l'Afrique équatoriale, et le long de ce fleuve Livingstone, jusqu'à son embouchure dans l'océan Atlantique.

Madame de Wit, née Guizot, continue à recueillir pieusement, dans les notes laissées par son illustre père, les éléments des belles leçons d'histoire qu'il destinait à l'instruction et à l'éducation de ses petits enfants. Elle en a déjà tiré le dernier volume de l'Histoire de France depuis les temps recueils jusqu'en 1789, et les deux volumes de l'Histoire d'Angleterre, depuis les origines jusqu'à l'avènement de la reine Victoria. Revenant aujourd'hui à notre histoire nationale, elle nous donne le premier volume de l'Histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1848 (1 vol. grand in-8, broché, 25 fr.), qui comprend toute la Révolution française et la première partie de l'Empire (1808). De tels récits et de tels tableaux, où se laisse deviner, discrètement voilée, la grande personnalité de M. Guizot, ne peuvent manquer de présenter un vif intérêt, qu'augmentent encore de très beaux dessins représentant, d'après les meilleures sources, des

scènes et des personnages historiques, des portraits, des costumes, des monuments.

C'est aussi un ouvrage bien connu et en quelque sorte classique que l' Histoire des Romains, de M. Victor Duruy. Revue, corrigée et développée la nouvelle édition que les éditeurs offrent au public, contiendra plus de 2,500 gravures d'après l'antique et une centaine de cartes et de plans.

Le premier volume (grand in-8, broché, 25 fr.) comprend l'histoire romaine, depuis les origines jusqu'à la fin de la dernière guerre punique. Fait sur les sources mêmes, s'appuyant d'ailleurs sur les documents les plus récents de la critique contemporaine, qu'elle éclaire et qu'elle complète, l' Histoire des Romains, de M. Duruy, formera un véritable monument.

Sans prétendre, bien entendu, à ces vastes proportions, le volume publié sous le titre de Mycènes (1 vol. in-8, broché, 25 fr.), s'adresse particulièrement aux amateurs d'archéologie. Il contient, en effet, le récit des curieuses recherches, faites tout récemment à Mycènes et à Tirynthe par Henri Schliemann, et le texte, comme les illustrations qui l'accompagnent, jetent un jour tout nouveau sur plus d'un point intéressant du monde hellénique surpris presque aux débuts de son éclatante civilisation.

M. Louis Faguel, qui a compris l'importance de ces ouvrages de vulgarisation scientifique, si répandus aujourd'hui, et qui en a donné dans son Tableau de la Nature, dans ses Vies des savants illustres, etc., etc., de si beaux modèles, publie cette année, sous ce titre : Connais-toi toi-même (1 vol. in-8, broché, 10 fr.), nous ne dirons pas un traité, mais un recueil de notions de physiologie à l'usage de la jeunesse et des gens du monde, d'une lecture facile et attrayante, malgré la sévérité du sujet, bien faites pour justifier le précepte qu'il inscrit en tête de son livre, et dont, au grand dommage des individus comme de la société tout entière, on se préoccupe d'ordinaire si peu.

Voici maintenant la sixième année du Journal de la Jeunesse, (chaque année, 2 vol. brochés, 20 fr.), avec ses nouvelles, ses contes, ses biographies, ses récits d'aventures et de voyages, ses causeries scientifiques et littéraires, ses articles d'actualité, dont l'Exposition universelle a fait, cette année, les principaux frais, et ses originales et intéressantes illustrations. Voici, à côté du Journal de la Jeunesse, les publications qui en sont, pour la plupart tirées et qui forment une riche collection bien connue des jeunes lecteurs; pour ceux qui aiment les récits de batailles, les aventures, les grands coups d'épée, la deuxième et dernière partie de Montjoie le Rouge, par Alfred Assolant; Les Pilotes d'Anjou, par Léon Cahun; Le Charmeur de Serpents, par Louis Rousselet; pour ceux qui préfèrent les études instructives, les scènes de mœurs, les tableaux d'intérieur et de famille, dramatiques ou touchants, les Mœurs et caractères des peuples (Europe, Afrique), par Richard Cortambert; Grand cœur, par M<sup>lle</sup> Zénaïde Fleuriot; L'Héritière de Vaucrain, par M<sup>lle</sup> Colomb; Cousine Marie, par M<sup>lle</sup> Julie Gouraud; le Neveu de l'Oncle Placide, que M. Jules Girardin nous montre cette année à la poursuite de son héritage (chacun de ces volumes in-8, broché, 5 fr.).

Près de ces livres, nous placerons deux autres ouvrages s'adressant à de plus jeunes lecteurs : Les Aventures et mésaventures du baron de Mischaut, avec de belles planches en chromolithographie (1 vol. in-4, cartonné, 12 fr.) et Cent récits d'histoire naturelle (1 vol. in-4, cartonné, 6 fr.), par Charles Delon, précédés d'une préface qui est un très-rémarquable exposé à l'usage des enfants.

La Bibliothèque des merveilles et la Bibliothèque que rose illustrée, qui, suffit de nommer sans en faire un éloge qui un succès toujours croissant à rendre bien inutile, se sont enrichies l'une et l'autre de plusieurs volumes nouveaux; le catalogue nous le donne, pour la première : Le Voyage aux sept merveilles du monde, par Lucien Auger; la Magnification des oiseaux, par de Brevans; la Musique par Colomb; et le Rhinographe et le Rhinographe, ces deux miracles scientifiques du jour, par le comte du Moncel; pour la seconde : Le Dernier journal de Livingstone, l' Histoire d'une grand-mère et de son petit-fils, par Mme Jeanne Marcel; la Magie son modèle, par M<sup>lle</sup> Marchal; les Vacances d'Elisabeth, par M<sup>lle</sup> de Martignac; le Fils du maquignon, par M<sup>lle</sup> la vicomtesse de Piray; le Secret de Laurent, par Mme de Stolz; En Quinze jours, par Mme de Witt (chacun de ces ouvrages, broché, 2 fr. 25).

Citons enfin, pour terminer, trois publications destinées aux plus jeunes de la famille. Paul le désobéissant, par Léonce Petit (album in-7, cartonné, 4 fr.), qui fait partie de la série du Journal de la Jeunesse; Marie sans soin, et autres joyeux contes, dans la collection du Magasin des petits enfants; deux albums historiques, la bonne petite fermière et Paul et Georgette (chaque album, petit in-7, 2 fr.).

Il y en a, comme vous voyez, pour toutes les fortunes, pour tous les âges et pour tous les goûts, et nous avons raison de dire que la moisson est plus abondante encore cette année que les années précédentes.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Librairie J. HETZEL, et C<sup>ie</sup>, 18, rue Jacob, Paris. MAGASIN ET BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RECRUTATION. LES DEUX COLLECTIONS NOUVELLES ILLUSTRÉES. La maison Hetzel inaugure cette année, à côté de sa collection grand in-8 et in-8 1/2, une collection de 7 fr. le volume, deux collections nouvelles, l'une in-8 et 5 fr. l'autre grand in-16 anglais à 2 fr. la celle-ci sous le titre : Petite Bibliothèque d'Éducation.

forme misérable et le fond insipide vont également contre leur but par de bons et jolis livres, ne peut manquer d'être appréciée. Il est impossible que des livres, excellents en eux-mêmes et d'aspect attrayant, ne finissent pas par être préférés partout aux livres plats et sans mérites, que leur bon marché seul faisait accepter. Ce progrès ne sera peut-être pas l'œuvre d'un jour, car l'habitude du mauvais fond peut longtemps imposer à l'œil du meilleur; mais le vrai l'emporte à la fin, et M. MM. Hetzel père et fils, ni leurs éminents collaborateurs ne failliront à la tâche. Nos enfants devront bientôt peut-être à ces collections nouvelles de voir, aux jours des distributions de prix, de bons livres arriver dans leurs mains à la place de livres sans valeur. Les parents, après les maîtres et les instituteurs, finiront bien par en apprécier la différence.

On est, en France, moins acheteur de livres d'enfants qu'en Angleterre et même en Allemagne; la part du budget de la famille est faite plus large à l'étranger que chez nous sur ce point. Cette infériorité n'est pas pour durer toujours, et le moment n'est pas loin, il faut l'espérer, où dans toutes les maisons qui ont le souci de l'éducation des enfants, on se dira que c'est à l'acheteur à créer le vendeur et qu'il faut encourager la production des bons livres, de famille, si l'on ne veut pas en voir tarir la source.

La Bibliothèque d'Éducation et de Recrutation n'a été dans l'origine que le complément du Magasin d'Éducation. De même que les rivières finissent par avoir plus d'importance que leur source, elle se compose aujourd'hui de plus de deux cent cinquante volumes, illustrés, qui se divisent en cinq collections à l'usage du 1<sup>er</sup> âge, du second âge et de l'adolescence.

- 1<sup>o</sup> La Petite Bibliothèque blanche, in-16, à 12 francs;
2<sup>o</sup> La Collection in-8, de formats divers, à 5 francs;
3<sup>o</sup> La Collection in-8 à 7 francs;
4<sup>o</sup> La Collection grand in-8, à 9 francs et à 10 francs, à côté de laquelle quelques ouvrages de grand format, comme les Contes de Perrault, illustrés par Doré, et autres;
5<sup>o</sup> La collection grand in-8 des 74 Albums-Stahl qui composent la bibliothèque du premier âge, la plus riche qu'on ait distinguée dans aucun pays aux petits enfants;
6<sup>o</sup> La collection in-18 de livres non illustrés comprenant les Cahiers d'histoire de St-Denis.

L'Univers Illustré

Sommaire du numéro du 14 décembre. Texte : Courrier de Paris, par Gérôme. Bulletin, par X. Bachelier. Théâtres, par Gérôme. — Pose de la première pierre de l'École pratique de médecine par le ministre de l'Instruction publique. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — L'Inde anglaise et l'Afghanistan, par Ernest Herbart. — La collision de la Pomerania et du Moel Eilian, dans la Manche. — Courrier des modes, par M<sup>lle</sup> Iza de Gérygn. — Livres illustrés, par X. D.

Gravures : Théâtre de l'Ambigu : La Princesse Borovska, drame en cinq actes, de M. Pierre Newski. — Paris : Pose de la première pierre de l'École pratique de médecine par M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique. — Salon de 1878 : Fête paternelle, tableau de M. Edgar Ward. — Afghanistan : Le Fort d'Ali-Musjid, dans la passe du Khyber, pris, le 22 novembre, par le général sir Samuel Browne. — Collision, dans la Manche, entre le steamer allemand Pomerania et le trois-mâts barque anglais Moel Eilian. — Revue comique du mois, par Cham (12 gravures). — St-Louis, au ciel, dans le groupe des confesseurs, par Sainte-Elisabeth, échassée de Wartburg. — Rébus.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

DE TARN-ET-GARONNE. Société Anonyme, Capital : 2,100,000 fr. Divisé en 42,000 actions de 500 francs.

2500 ACTIONS

SONT MISES À LA DISPOSITION DU PUBLIC AU PRIX DE 500 FRANCS

Dividendes votés par l'Assemblée du 22 octobre 1878 : 25 francs payables le 1<sup>er</sup> Janvier, et 12 fr. 50 payables le 1<sup>er</sup> Juillet prochain. La Société possède à Bourges et à Bruniquel, deux groupes puissants d'usines d'une grande valeur et outillées pour produire chaque année huit millions de kilogrammes d'acier, de fer fin, de fer et pointes valant en temps normal, TROIS MILLIONS, 500 ET DEMI de francs.

Le Rapport présenté à l'Assemblée du 22 octobre constate sur les affaires minérales pour 1877, un bénéfice de 1 million 450,000 francs, sur lesquels 700,000 francs ont été employés en améliorations industrielles. Un dividende de 25 francs sera distribué de Janvier, et un acompte de 12 fr. 50 sur celui de 1878, le 1<sup>er</sup> juillet.

Les 574,000 francs restants, réalisés et en valeurs, constituent une réserve spéciale qui représente, et elle seule, la rémunération des actions pendant plusieurs années. Ces titres présentent donc toute sécurité pour leur revenu. La situation industrielle de la Société et les éléments de bénéfices qu'elle possède leur promettent une large rémunération et de très importantes plus-values.

Prix de l'action 500 francs

(100 fr. en souscrivant, 100 fr. 200 fr. le 10 janvier, coupon de 30 fr. de 25 fr. à déduire net 175 fr. 200 fr. le 10 Janvier, soit net 475 fr. 500 fr. .... Soit net 475 fr.

Il est bonifié 2 fr. 50 aux actions libérées immédiatement; leur prix ressort net à 472 fr. 50.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

du JEUDI 26 au SAMEDI 28 Décembre

A PARIS, Au Siège Social, 80, rue Taitbout, Aux bureaux du PETIT FINANCIER, 102, rue de Richelieu, et chez tous ses correspondants de province.

ON SOUSCRIT DES AUBOURGNI PAR CORRESPONDANCE SONT REÇUS COMME ESPÈCES : TOUS COUPONS ÉCHÉANTS EN JANVIER PROCHAIN

BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT

(Société anonyme) Capital : 10,000,000 de francs

ÉMISSION

de 10,000 Actions de 500 fr.

ON VERSE : En souscrivant, 125 fr. A la répartition, 375 fr.

Le surplus ne sera appelé qu'en cas de nécessité et sur des besoins de la Société. Aucun appel de fonds ne dépassera 125 francs. Il sera annoncé au moins un mois d'avance.

Cet établissement de crédit a fonctionné pendant 5 ans, sous forme de Société de participation, avant d'être constituée en Société anonyme. Il a donné, pendant ce laps de 5 ans, un revenu moyen de 15 0/0 par année. Depuis sa constitution en Société anonyme, il a distribué :

Pour les exercices 1873-74 10 0/0 1874-75 15 0/0 1876-77 12 1/2 0/0 1878-79 16 1/2 0/0

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

du 20 décembre au 5 janvier 1879

A Paris : Au siège social, 7, r. Lafayette. En Province. — Dans les succursales de la BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT.

La Société se réserve le droit de répartition des actions souscrites. Les souscriptions d'actions libérées seront admises de préférence.

Le journal le MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE du 22 décembre, contenant tous renseignements sur l'émission, sera envoyé franco sur demande.

Etude de M<sup>e</sup> Scipion DELBREIL, avoué licencié, près le tribunal civil de Cahors.

PURGE

d'Hypothèques Légales.

Publication prescrite par l'avis du conseil d'Etat du 1<sup>er</sup> juin mil huit cent sept.

Par exploits faits les neuf et onze décembre courant, par Messieurs Conton, huissier à Cahors et Prévot, huissier à Montauban, enregistrés; à la requête de M<sup>rs</sup> Pierre Mercadier, propriétaire au lieu d'Arpège et de M<sup>rs</sup> Antoine Parriol et Marie Gayet, mariés, cultivateurs au lieu de Bruchès; tous habitants et domiciliés de la commune de Castelnau-Montastruc, au département de la République, près le Tribunal civil de première instance de Cahors, en son parquet, au Palais de justice de cette ville, et de M<sup>rs</sup> Marie Bonhomme, Natalie-Pauline Saintoux, sans profession, épouse de M<sup>r</sup> Jacques François-Périx Rossignol, docteur en médecine, habitants et domiciliés au lieu de Montauban.

Il a été notifié à M<sup>rs</sup> A. A. Monsieure, le Procureur de la République, près le Tribunal civil de première instance de Cahors, en son parquet, au Palais de justice de cette ville, et à M<sup>rs</sup> Marie Bonhomme, Natalie-Pauline Saintoux, sans profession, épouse de M<sup>r</sup> Jacques François-Périx Rossignol, docteur en médecine, habitants et domiciliés au lieu de Montauban.

Copie de deux actes faits au greffe du Tribunal civil de Cahors, le deux novembre dernier, contenant dépôt de deux copies dument collationnées d'un acte d'échange, retenu par M<sup>r</sup> Henry Joseph Fieuzat, notaire à Moissac, le vingt-six novembre mil huit cent soixante-seize et par lequel Monsieur Gervais Boursiac, agent d'affaires à Moissac, agissant en qualité de mandataire du sieur Jacques François-Périx Rossignol, docteur en médecine, demeurant à Montauban, a reconnu à M<sup>rs</sup> Antoine Parriol et de Marie Gayet, mariés, certains immeubles situés dans la commune de Castelnau-Montastruc et consistant en un petit bâtiment principal établissement est au lieu des Bruchès. M<sup>r</sup> Parriol a donné en contre échange une petite métairie située au lieu de Bruchès, dans la commune de Castelnau-Montastruc, et de deux autres appartenant le même jour par le même notaire et portant velle par ledit sieur Boursiac en sa dite qualité, en faveur de Pierre Mercadier, requérant dans susmentionnés en contre échange par ledit M<sup>r</sup> Rossignol, des mariés Parriol, et Marie Gayet, dans l'acte d'échange précité, lesdits actes de dépôt enregistrés.

Il leur a été déclaré en même temps que lesdits actes de dépôt et ces notifications étaient faits en exécution des dispositions de l'article 2194 du code civil pour purger les hypothèques légales qui peuvent grever les biens vendus aux requérants.

En conséquence, sommation leur a été faite de prendre ou de faire prendre sur lesdits immeubles et dans le délai de deux mois, telles inscriptions qu'ils jugeront convenables à raison des hypothèques légales qui peuvent grever et ce sous peine de déchéance.

Il leur a été encore déclaré que ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions n'étant pas connues desdits notifications seraient publiées dans les formes prescrites par la loi conformément à l'avis du Conseil d'Etat du premier juin mil huit cent sept, afin que toutes personnes intéressées soient légalement constituées en demeure de prendre des inscriptions sur lesdits biens dans

le délai de deux mois.

Pour extrait certifié véritable, A Cahors, le vingt-un Décembre mil huit cent soixante-dix-huit.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841

AVIS

Par acte passé devant Nous, Maire de la commune de Gindou, le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante dix-huit, le sieur Leysède (Nathurin) a cédé, pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 58,

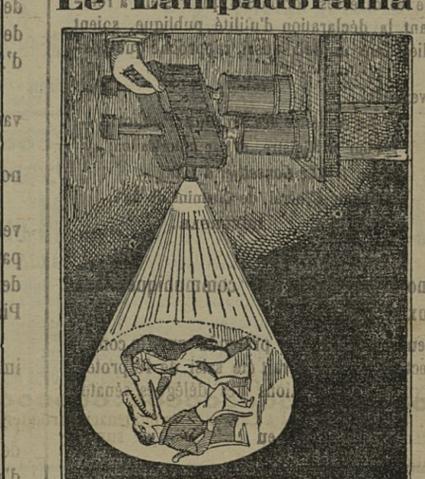
Savoir : 4 ares 54 de terre (section B, numéro 595), (dommages compris), moyennant la somme de sept cent dix-sept francs cinquante centimes.

Gindou, le vingt-et-un décembre mil huit cent soixante dix-huit.

Pour le Maire, empêché, L'Adjoint, LASFARGUES.

SPLENDIDES ÉTRENNES

Le Lampadorama



Le Lampadorama est un nouveau lanterne magique qui a plus besoin des anciennes lanternes de verre si lourdes et si cassantes, si mal dessinées, si mal peintes et cependant si coûteuses. Le Lampadorama se sert au contraire de toutes sortes d'images, gravées, dessins, noirs ou colorés. Il peut amuser pendant les soirées de nombreux spectateurs de tout âge, avec des images d'Épinal, des gravures de livres ou de journaux illustrés; avec ces charmantes lithographies en couleurs répandues aujourd'hui, et qui y forment de délicieux pastels; avec des images de saints, dont les ors et les dentelles s'y projettent avec un éclat extraordinaire; avec des cartes photographiques, qui donnent des portraits de grandeur naturelle qu'on peut immédiatement dessiner; enfin avec des livres, des bijoux, des insectes, des statuettes, des poupées, etc.

Prix 20 fr.

Adresser les demandes au bureau du Journal du Lot.

Le Musée du Louvre

PUBLICATION ARTISTIQUE Reprodisant par la GRAVURE AU BURIN les plus beaux dessins de la collection de gravures de la Bibliothèque du Musée du Louvre. — Chaque gravure se vend séparément au prix de CINQ francs, tendu franco dans toute la France. — Envoi de catalogue contenant la liste des 250 gravures publiées jusqu'à ce jour et les conditions de vente. S'adresser à M. HERMET, passage Dauphine 7, Paris.

PÂTISSERIE CONFISERIE

LUTZY

13, rue de la Liberté, à Cahors, 13.

Le sieur LUTZY, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de jour de l'An on trouvera chez lui un grand assortiment de Bonbons fins, Fruits confits, Chocolats variés, Mariages glacés, grand choix de Cartonnages riches, Vins fins et Liqueurs, Fromages glacés pour repas et Glaces pour soirées.

Bureau: 29 rue Saint-Roch. MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites: un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comellant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45<sup>e</sup> année de la collection) est en vente. Collection: les 30 premiers volumes, chacun, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers SEPTIÈME ANNÉE Parait tous les Dimanches. PAR AN 4 FRANCS Prime Gratuite LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots. PARISSANT TOUS LES 15 JOURS. Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier. ABONNEMENTS D'ESSAI 2 F. Première Année AVEC LA PRIME GRATUITE ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE 50, Rue Talhouët — Paris. Depuis le 2<sup>e</sup> Juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Talhouët, 50, où elle a repris tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCAIQUE EAUX-BONNES

R. Pyrénées. — Saison 15 mai-15 Octobre. Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme. Préviens sûrement la Phthisie pulmonaire. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE Parait tous les Dimanches EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES Résumé de chaque Numéro Bulletin politique — Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des ch. de fer. Coeff. réponse étrangère. Nomenclature des coupons émis, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en Bourse. Liste des Brèves. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements. PRIME GRATUITE Manuel des Capitalistes 4 fort volume in-8. PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS. Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C<sup>e</sup> concessionnaire: PARIS, 22, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, droguistes et pharmaciens



Hernies

Guérison radicale, selon les cas par les nouveaux appareils à PELOTTE en gomme naturelle, moulés dans les hôpitaux. Sir les divers cas de Hernies, Consultez M. CH. de Thomis BIONDETTI, spécialiste, qui sera avec un assortiment de ses appareils, à Cahors, le 29 décembre, hôtel des Ambassadeurs, visible de 11 heures du matin, à 9 heures du soir, ne prolonger pas son séjour au-delà du jour fixé; se rend à domicile et traite par correspondance (affranchir).

ROZIÈRES

PÂTISSIER, CONFISEUR, GLACIER L'honneur de prévenir sa clientèle qu'à l'occasion du jour de l'AN, on trouvera chez lui, provenant des meilleures Maisons, un grand assortiment de Bonbons fins, Marrons glacés, Fruits confits, Chocolats variés, Vins fins, Liqueurs, etc., etc. FROMAGES GLACÉS ET GLACÉS. Bonbons Camargo, nouveautés du jour.

COMPLÉMENT FACULTATIF DU MUSÉE DES FAMILLES. MODES VRAIES TRAVAIL EN FAMILLE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en Broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, 13 francs et 16 francs. On s'abonne au Journal du Lot.

BAYLES, J

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

L'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pesse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux, d'eaux et à bulle d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT. ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE L'ÉPÉE.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année. ABONNEMENTS: Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale. Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie. Trente-neuf volumes sont en vente. Le volume broché, pour Paris, 5 fr. id. par la poste, 4 fr.

BUREAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Maux d'estomac. Dyspepsies. PASTILLES DE BURIN DU BUISSON AUX LACTATES ALCALINS. Ces pastilles contiennent la base de toutes les eaux minérales digestives et, de plus, l'acide naturel de l'estomac et de la salive. Elles sont souveraines contre: les Digestions laborieuses; les Gonflements d'estomac; la Sécheresse de la bouche; les Étiuites; les Nausées; les Aigreurs; les Migraines; les Renvois de gaz; les Vomissements.

VIENT DE PARAITRE Un Livre utile et indispensable à tous, le GRAND ANNUAIRE-ALMANACH ILLUSTRÉ POUR LE DÉPARTEMENT DU LOT ET TOUTE LA FRANCE ANNÉE 1879

APERÇU DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE VOLUME: MATIÈRES D'INTÉRÊT LOCAL: LE DÉPARTEMENT DU LOT, AVANT 1789, (Notice) par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. AUTORITÉS ELECTIVES: Sénateurs, Députés, Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissements. ADMINISTRATIONS PRÉFECTORALE ET SOUS-PRÉFECTORALES: Préfets, Sous-Préfets, Secrétaire général, Conseillers de préfecture et personnel. TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE: Noms des Magistrats, des Juges de paix, Greffiers, et Huissiers. TRIBUNAUX DE COMMERCE. ADMINISTRATIONS: Contributions directes et indirectes; Enregistrement et Domaines; Ponts et Chaussées, Navigation, Routes, Chemins vicinaux, Chemins de fer. AUTORITÉS religieuses et militaires. ADMINISTRATION des Postes et Télégraphes, Lycée, Collèges, Assistance publique, Tabacs, Ferme-École, Monuments historiques. LISTE DES COMMUNES: Maires, Adjointes, Curés, Instituteurs, Bureaux de poste, Population. FOIRES ET MARCHÉS. — ANNONCES

ADMINISTRATIONS CIVILE, MILITAIRE ET RELIGIEUSE DE LA FRANCE: Gouvernement, — Lois constitutionnelles, — Ministères, Noms et adresses des Sénateurs, Députés, Conseillers d'Etat, Maîtres des Requêtes, etc., — Cours de Cassation, Cour des Comptes, — Cours d'appel, Tableaux des départements de la France, comprenant: Chefs lieux, Population totale, noms des Députés, nombre de Communes, noms des Préfets, Préfecture de la Seine, Mairies de Paris et Préfecture de police, Direction générale des Postes et des Télégraphes, Tarif postal, Banque de France, Succursales, Cultes, Beaux-Arts, Institut de France, Académies, — Gouvernement militaire de Paris, Corps d'armée, — Arrondissements maritimes, Colonies. GRAND ROMAN INÉDIT LA DEMOISELLE DU PAVEUR PAR RAOUL DE NAVERY Prix de l'Annuaire: 1 fr. — Par la poste: 1 fr. 25. En vente chez l'Éditeur GIRMA, Libraire à Cahors Et chez tous les LIBRAIRES du département.

MATIÈRES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL: CALENDRIER: Prévion du temps. CULTURE ET ÉPHEMÉRIDES. TABLEAU des Poids, des Mesures et des Monnaies de France. LES DEVOIRS DES MAIRES PENDANT L'ANNÉE. CONSEILS POUR LA SANTÉ (Recettes utiles), Éducation des Enfants, Anecdotes, Nécrologie, Inventions et Découvertes, Revue politique et littéraire de l'année, Exposition universelle de 1878. ORIGINE ET STATISTIQUE DU GLOBE (ancien continent): Europe: Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède et Norvège, Suisse, Turquie, Afrique, Égypte, Asie, Empire Ottoman, Perse, Empire Chinois, Japon, Sibérie, Judée et Indo-Chine. AMÉRIQUE DU NORD (nouveau continent): Canada, États-Unis, Mexique, Amérique Centrale, Antilles. AMÉRIQUE DU SUD: Colombie, Équateur, Pérou, Bolivie, Chili, Patagonie, Confédération Argentine, Uruguay, Paraguay. BRÉSIL: Guyanes, Vénézuela, Continent Austral, Océanie, Malaisie, Australasie, Polynésie.